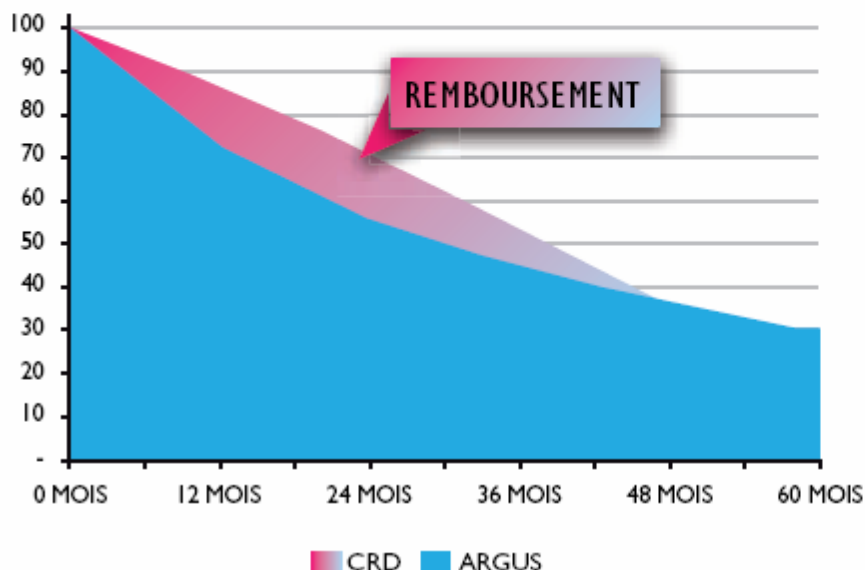


LA PERTE FINANCIÈRE



- La Garantie Perte Financière couvre la différence entre la Valeur Vénale du véhicule et le Capital Restant Dû chez IVECO CAPITAL.
- Cette garantie est mise en œuvre en cas de Perte Totale du véhicule.
- En BLEU nous avons la valeur approximative d'un Remboursement, basé sur la valeur ARGUS du matériel (Valeur d'Expert prise en compte).
- En ROUGE nous avons la valeur du Capital Restant Dû dans le cadre d'un financement en Crédit-Bail.



Les Plus de la Perte Financière IVECO CAPITAL

- > Réintégration du **Premier Loyer** majoré
- > Prise en charge de l'éventuelle **franchise du 1^{er} Assureur** (dans la limite de 500 € pour un VUL et 800 € pour les PL).
- > **Indemnité de Remplacement** d'un véhicule de 700 €

LES ASSURANCES PROPOSÉES
PAR IVECO CAPITAL

**IVECO
CAPITAL**



POUR UN VÉHICULE UTILITAIRE (VUL)

Le coût mensuel de cette garantie est de **0,065 % du prix HT** du matériel.

Exemple :

Pour un véhicule dont le Prix d'Achat HT est de 20000 €

Le montant HT à ajouter au loyer mensuel sera de :

20000 € x 0,065 %, **soit 13 € par mois.**

POUR UN POIDS LOURDS (PL)

Le coût mensuel de cette garantie est de **0,055 % du prix HT** du matériel.

Exemple :

Pour un véhicule dont le Prix d'Achat HT est de 60000 €

Le montant HT à ajouter au loyer mensuel sera de :

60000 € x 0,055 %, **soit 33 € par mois.**